

ARRETE PORTANT NOMINATION

LE PRESIDENT DE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de Sorbonne université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu les statuts du département de formation de Master Chimie ;
- Vu l'arrêté en date du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de M. Bernold HASENKNOPF Directeur du département de formation de Master Chimie ;
- Vu l'avis du conseil de département de formation de Master Chimie en date du 26 mars 2018 ;
- Vu l'avis du conseil des enseignements de l'UFR de Chimie en date du 15 mai 2018 ;
- Vu la proposition de la Doyenne de la faculté des sciences et ingénierie.

ARRETE

Article 1 :

M. Bernold HASENKNOPF est nommé Directeur du département de formation de Master Chimie à compter du 1^{er} septembre 2018, pour un mandat de 4 ans.

Article 2 :

Mme Véronique PEYRE est nommée directrice adjointe du département de formation de Master Chimie à compter du 1^{er} septembre 2018, pour un mandat de 4 ans.

Article 3 :

L'arrêté en date du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de M. Bernold HASENKNOPF Directeur du département de formation de Master Chimie est abrogé.

Article 4 :

La Directrice générale de la faculté des sciences est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris le 17 septembre 2018


Jean CHAMBAZ

Président de Sorbonne Université

